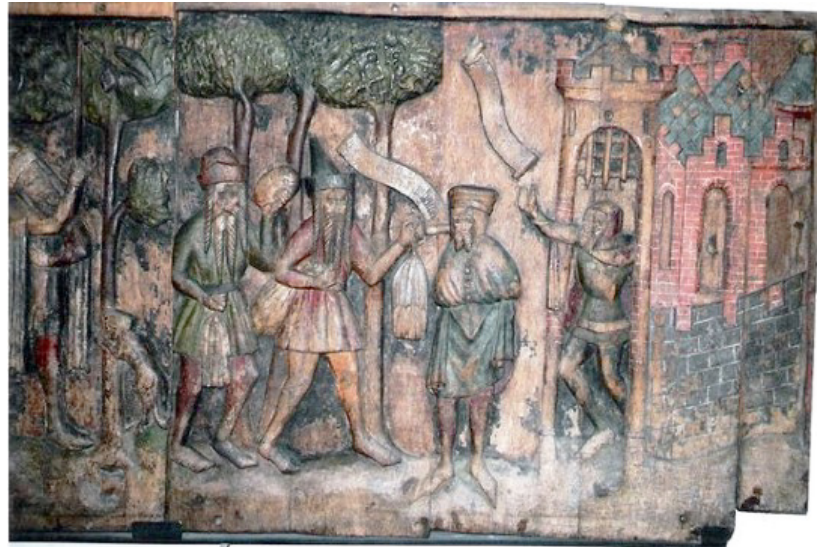


Grands témoins et Têtes chercheuses des Amis du musée de Cluny

Tête chercheuse

Tobias Boestad,
doctorant à Sorbonne Université et à l'Université de Stockholm

Lorsque j'évoque le sujet de mes recherches, je me heurte le plus souvent à deux types de réactions. L'Europe du Nord est méconnue et beaucoup de mes interlocuteurs n'ont jamais entendu parler de la Hanse allemande ; mais il y a ceux aussi, nombreux, qui l'associent confusément aux hautes maisons à pignon crénelé d'Arras ou d'Amsterdam. Suit alors la question : « Ah, c'est bien ce qu'on appelle la Ligue hanséatique ? ». Et moi : « Oui, mais ce n'est pas vraiment une ligue ». Alors qu'est-ce que la Hanse allemande ? Le fait est qu'il n'en existe pas de définition pleinement satisfaisante. D'ailleurs, rien d'étonnant à cela : le mot est utilisé dans le monde germanique depuis le haut Moyen Âge pour désigner une communauté de marchands au long cours ; la Hanse avec un grand H se forme au milieu du XIV^e siècle pour se dissoudre plus de trois cents ans plus tard. De son côté, l'Union européenne n'a déjà plus grand-chose à voir avec ce qu'elle fut en 1957 ! Ce qu'on peut dire, pourtant, c'est qu'il s'agit d'une association unissant des marchands de langue bas-allemande (proche du néerlandais) dans le but de défendre leurs intérêts à l'étranger et d'optimiser la rentabilité de leur commerce. Ces marchands, qui se connaissent souvent personnellement, forment par leurs relations d'affaires, d'amitié et de mariage un réseau à la fois dense et étendu qui, de Cologne à Tallinn en passant par Lubeck et Gdansk, couvre la moitié Nord de l'Allemagne actuelle, mais aussi la Prusse et les pays baltes. Comme ces marchands forment souvent l'élite des villes en question, la Hanse donne parfois l'impression d'agir comme une



Bas-relief représentant le commerce avec les Russes. Eglise Saint-Nicolas de Stralsund (Allemagne), fin du XIV^e siècle. © Klugschnacker.

alliance de villes ou une « ligue ». Quant à moi, je m'intéresse aux origines de cette communauté, aux premières chartes garantissant, à partir du milieu du XII^e siècle, les droits – ou « privilèges » – des futurs Hanséates à l'étranger. Je cherche à comprendre les raisons qui les poussèrent à mettre leurs rivalités de côté pour s'associer ; par quels moyens ils obtinrent ces chartes ; mais aussi leurs attentes, les prérogatives qu'ils réclamaient. C'est un voyage qui m'amène aussi bien au cœur économique de l'Occident médiéval, en Angleterre et en Flandre, qu'à ses confins largement méconnus, en Scandinavie, dans les pays baltes et jusqu'en Russie. Le sujet a de quoi fasciner, d'autant que la rareté des sources a ouvert la voie à toutes sortes de fantasmes qu'il s'agit maintenant de déconstruire. Les chartes et privilèges doivent être

Grand témoin

replacés dans leurs contextes respectifs, ce qui implique de passer souvent d'un territoire à l'autre, sans se laisser dépayser : après tout, n'est-ce pas ce que faisaient aussi les Hanséates ? •

Tobias Boestad / Juin 2019

Doctorant à Sorbonne Université et à l'Université de Stockholm, **Tobias Boestad** travaille sur les sociétés urbaines de l'espace baltique à l'époque de la formation de la Hanse allemande (XII^e-XIII^e siècle). Il s'interroge notamment sur la manière dont celle-ci a influencé la perception et le statut juridique des marchands étrangers dans les villes allemandes, scandinaves et russes. Pour accéder à son profil Academia: [cliquez ici](#).



Page du Droit de Hambourg, 1497. «Van Schiprechte», «
Du droit maritime » © Hohum